



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Saint-Denis, le 12 septembre 2019

L'inspecteur d'académie  
Inspecteur pédagogique régional  
de Sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames et messieurs les professeurs de SVT  
S/C de Mesdames et messieurs les chefs  
d'établissement des collèges et lycées publics et  
privés sous contrat

Rectorat

**Objet** : lettre de rentrée année scolaire 2019-2020

2018-2019/n°

Affaire suivie par

Téléphone

Fax

Courriel

24 avenue Georges Brassens  
CS 71003  
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet  
[www.ac-reunion.fr](http://www.ac-reunion.fr)

Chères et chers collègues,

C'est avec plaisir que je rédige cette lettre de rentrée en tant qu'IA-IPR en non plus en tant que faisant fonction. Pour débiter, je souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues arrivant dans notre académie et je félicite les lauréats des concours d'enseignement en SVT.

Je remercie l'ensemble des enseignants de SVT pour leur engagement et leur action au service de la réussite de tous les élèves et plus particulièrement ceux qui se sont investis dans la charge de coordonnateur d'examen, de tuteur, de formateur, de professeurs relais et de webmestre.

J'en profite également pour saluer ceux qui ont pris leur retraite et ceux qui, suite à une mutation, ont quitté l'académie ; je leur souhaite le meilleur pour cette nouvelle période de leur vie.

Pour cette année 2019-2020, Madame Sophie Roy, Messieurs Philippe Goeury et Charly Descaves seront mes chargés de mission de formation et d'animation pédagogique.

Cette lettre de rentrée comportera deux parties :

- Une communication du Collège des IA-IPR ;
- Une partie centrée sur notre discipline.

1. **Lettre de rentrée du collège des IA-IPR :**

**La loi pour une école de la confiance** votée en juillet 2019 réaffirme le **renforcement des savoirs fondamentaux** (lire, écrire, compter, respecter autrui), et la **scolarisation inclusive**. Elle nous fixe le cap : **la réussite de tous les élèves** en suivant deux objectifs majeurs qui sont **l'élévation du niveau général et la justice sociale**. **La continuité des apprentissages** demeure essentielle dans le cadre des programmes

.../...



2/12

et des liaisons de l'école à l'enseignement supérieur. Elle doit permettre à tous les élèves de réussir dans leur choix de parcours de formation.

Au collège, il conviendra aux équipes pédagogiques de s'emparer pleinement **du travail personnel de l'élève**, notamment au travers **du dispositif « devoirs faits »** qui fera l'objet d'un avenant au contrat d'objectifs. Le collège des IA-IPR sera particulièrement attentif à cette dimension lors des rendez-vous de carrière.

Cette année scolaire marque **la mise en œuvre de la réforme du lycée et de la rénovation de la voie professionnelle**, afin de permettre **une meilleure réussite des étudiants** dans l'enseignement supérieur et **une insertion réussie** dans le monde du travail.

Afin de favoriser la persévérance et l'inclusion scolaire, les tests de positionnement doivent être des leviers partagés pour mieux cibler les besoins des élèves et leur proposer un accompagnement personnalisé dans la classe et hors la classe.

Les nouveaux programmes d'enseignement et les nouvelles modalités d'évaluation des acquis des élèves dans le cadre du baccalauréat 2021 entrent en vigueur dès cette année scolaire, sous l'accompagnement des IA-IPR.

Le plan de formation académique tient compte des évolutions actuelles et futures.

**L'évaluation des enseignants et des personnels d'éducation** s'inscrit dans un parcours professionnel de carrière et de rémunération (PPCR), qui concerne toute la fonction publique. Dans ce cadre, des rendez-vous de carrière sont fixés avec le chef d'établissement et l'inspecteur disciplinaire ou de spécialité, **avec un délai de prévenance de 15 jours**. Les IA-IPR invitent les personnels concernés à préparer ce temps d'échange professionnel en s'emparant des outils correspondants mis à leur disposition par l'institution.

Parallèlement, les inspecteurs veilleront à accompagner **le développement professionnel des enseignants et des personnels d'éducation** de manière individuelle et collective.

## 2. **Lettre de rentrée disciplinaire :**

Comme l'année dernière, et probablement même plus, cette année sera dense du fait, principalement, de la mise en place de la réforme du lycée en seconde et en première et du fait de la préparation de son application à la classe de terminale.

Cette partie débutera par un bilan des actions menées l'année dernière, puis je donnerai des indications par rapport aux questions nous ont été posées lors des visites conseils, des diverses réunions ou lors des formations. Ces indications permettent également de rappeler l'essence même de notre discipline face aux enjeux actuels tant au lycée qu'au collège.

## **Bilan SVT 2018-2019 :**

### Formations :

Les formations concernant la réforme du lycée niveau seconde et première se sont bien passées. Les retours ont été positifs, notamment sur la modalité de la formation. Avec les formateurs, nous envisageons donc de poursuivre cette modalité pour les formations à venir concernant la réforme du programme de la classe de



3/12

terminale. Je vous rappelle qu'une journée de formation « retour de pratiques » concernant les classes de seconde et première est prévue à la fin du premier trimestre.

Les différentes formations du PAF ont elles aussi donné satisfaction : peu d'absents (hormis la période perturbée par les gilets jaunes) et retours positifs des enquêtes de la DIFOR.

Accompagnement, stagiaires, titularisation :

Quatre professeurs stagiaires et quatre professeurs contractuels ont bénéficié d'un accompagnement sous forme d'un conseiller pédagogique ou d'un tuteur.

Concours pour les élèves et projets académiques en cours et à venir :

✓ Concours C-génial : Cette année, 13 collèges et 3 lycées ont participé aux phases finales académiques. Ont été récompensés :

-Plateau Goyave avec l'énergie houlomotrice qui a été récompensé non seulement au niveau académique mais aussi au niveau national par le prix club scientifique.

-Ligne des Bambous avec l'aquaponie, Soubou avec son mur végétal et son système d'arrosage.

-Teixéra Da Motta et sa maquette d'automobile intelligente et son projet sur le cycle de l'eau ce dernier étant réalisé par des élèves ULIS.

-J. Solesse avec son robot flottant pour lutter contre les plantes envahissantes.

Vous pouvez trouver plus de renseignements avec les liens suivants :

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/svt/examens-concours/concours-eleves/concours-cgenial.html> et [https://www.ac-reunion.fr/academie/actualites-de-lacademie-de-la-reunion/article-dactualite/news/detail/News/lequipe-du-college-plateau-goyave-decroche-le-prix-c-genial-2019.html?tx\\_news\\_pi1%5B%40widget\\_0%5D%5BcurrentPage%5D=3&cHash=20ad8d9fc788f8e0dcabffb1556e455f](https://www.ac-reunion.fr/academie/actualites-de-lacademie-de-la-reunion/article-dactualite/news/detail/News/lequipe-du-college-plateau-goyave-decroche-le-prix-c-genial-2019.html?tx_news_pi1%5B%40widget_0%5D%5BcurrentPage%5D=3&cHash=20ad8d9fc788f8e0dcabffb1556e455f)

✓ Olympiades des géosciences : Cette année, 23 lycées ont participé ; 465 élèves ont concouru, soit 124 de plus que l'année dernière. Les 10 lauréats académiques sont issus de huit lycées différents : Maison Blanche, Leconte de Lisle, Bellepierre, P Lagourgue, E De Parny, M Gandhi, S Garriga et Bel Air.

Le Lauréat académique a terminé 16ème au niveau national et a obtenu une médaille d'argent. Vous trouverez plus de détails sur le lien suivant :

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/svt/examens-concours/concours-eleves/olympiades-geosciences/olympiades-2019.html>

✓ Lithothèque, biothèque : Ces deux projets de type ressources pédagogique sont bien avancés ; ils peuvent toujours être approvisionnés par vos apports. N'hésitez pas à vous rendre sur le sites suivant pour la lithothèque ; celui de la biothèque est en cours de construction :

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/svt/local/geol-regionale/lithotheque-reunion.html>

Unplugged : C'est un projet national de lutte contre les addictions à partir du



4/12

développement de compétences psycho-sociales. Une première phase d'expérimentation a été réalisée cette année dans 3 collèges (J Suacot, P Hermann et A Soubou) avec en plus la formation des formateurs académiques recrutés parmi les infirmières scolaires et les professeurs des SVT. Ce projet rendra dans sa 2ème phase avec l'ajout de trois nouveaux collèges (Cambuton, J Bedier, Collège du 14ème) et la formation de nouveaux formateurs. Les retours professeurs et chefs d'établissement sur cette première année test sont très positifs. Ce projet devrait donc rentrer dans sa troisième phase avec l'ajout de nouveaux collèges. Plus de détail sur le lien suivant :

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/svt/actualite-pedagogie/news/detail/News/unplugged-974-et-enclass-2018.html>

✓ *Education à la Sexualité (EAS)* : C'est un projet national à volets multiples permettant entre autres, de lutter contre les violences sexuelles, contre les grossesses précoces et d'acquérir une meilleure connaissance de soit tout en développant des compétences psycho-sociales. Ce projet fait l'objet d'une formation au PAF.

✓ *Service Sanitaire des Etudiants de Santé (SESS)* : Mis en place pour la première fois l'année dernière, le service sanitaire permet à des étudiants de santé de mener des actions de prévention dans des établissements scolaires en partenariat avec les équipes éducatives et notamment les SVT vu les thèmes abordés (alimentation, sexualité, addictions, usage raisonné des écrans...).

### **Souligner la spécificité de la discipline afin de légitimer certaines contraintes organisationnelles.**

L'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre est un enseignement problématique et explicatif qui s'appuie sur la mise en activité individuelle ou coopérative des élèves par l'exploitation du réel et/ou de ses substituts (dispositif expérimental analogique, photographies, schémas, maquettes, logiciels...). Aussi :

#### **• *L'investigation pratique, concrète du réel doit être privilégiée.***

Les sorties sur le terrain, sont incontournables pour faire adhérer les élèves à la formation scientifique dispensée et indispensable à leur éducation citoyenne. J'insiste par ailleurs sur le fait qu'il est très difficile de légitimer la substitution, par des documents photocopiés, d'un réel aisé à se procurer dans la nature (échantillons de roches, végétaux...) et dans le commerce (matériel frais) ou de résultats de manipulations qui auraient pu être commodément conduites en classe par les élèves.

Les outils modernes d'acquisition et de traitements de données (ExAO, images numériques, logiciels, sites internet) comme les outils plus classiques (documents photographiques statiques et dynamiques) doivent, à chaque fois que cela est



possible, compléter harmonieusement les investigations du réel. Cette approche permet d'argumenter la nécessité de l'existence de groupes à effectifs réduits, généralisée en lycée (mais parfois contestée !) et prônée par la circulaire n° 2015-106 du 30-6-2015 en collège : « Les groupes à effectifs réduits ont vocation à être constitués en priorité pour les sciences expérimentales, la technologie, les langues vivantes étrangères, les langues régionales et l'enseignement moral et civique ».

• ***L'utilisation de l'outil informatique doit être habituelle.***

L'usage de logiciels de traitement de texte, initié à l'école primaire, doit se poursuivre au collège et y devenir un acquis solide. Les SVT peuvent et doivent ainsi contribuer à l'acquisition du B2i. Cette ambition est un argument positif pour l'équipement des salles SVT en ordinateurs fixes ou portables et en tablettes (avec l'argument des sorties sur le terrain). En Troisième, l'initiation au tableur doit être envisagée en partenariat avec les professeurs de mathématique et de SPC. Nombre d'entre vous le font déjà, je les félicite.

En lycée, la réalisation de compte-rendu numérique par les élèves sous forme de traitement de texte, de diaporama, incluant des graphiques et des tableaux issus de l'usage de tableurs doit intégrer nos pratiques et nos apprentissages. Ceci constitue également un argument solide pour justifier les dédoublements et le renouvellement des utilitaires.

• ***L'enseignement spiralaire des SVT implique une programmation des compétences à acquérir*** (acquisition d'une connaissance à travers la mobilisation de capacités et l'adoption d'attitudes adéquates).

Les programmes de la scolarité obligatoire s'inscrivent dans un projet global, qui repose sur une redéfinition des cycles d'étude de la scolarité obligatoire, prévue dans la loi du 8 juillet 2013, afin d'être plus attentif aux apprentissages des élèves et qui fait davantage confiance au professionnalisme des professeurs et nécessite leur travail en équipe.

Il convient d'appréhender la cohérence du système articulé sur une suite de cycles d'une durée de trois ans : cycle 2 (CP-CE1-CE2), cycle 3 (CM1-CM2- 6<sup>e</sup>), cycle 4 (5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>), lycée, licence.

Les concepts préalablement traités sont abordés plusieurs fois, avec des ambitions différentes et dans des contextes différents, en élargissant les champs d'étude et les questionnements tout en laissant à l'élève un temps d'appropriation des compétences plus important.

Afin de susciter l'engagement des élèves et favoriser l'intégration des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, il convient, aussi bien en collège qu'en lycée, d'avoir recours à des situations d'apprentissage et d'évaluation contextualisées, s'inspirant des questions de l'actualité, des réalisations scientifiques et technologiques liées au quotidien des élèves ou des grands enjeux sociétaux actuels et des ressources



locales, nombreuses à La Réunion.

- ***En lycée (si possible en collège), les élèves doivent être mis en situation d'activités pratiques individuellement, en binôme ou en groupe plus conséquent***

Ceci permet d'optimiser les structures en demi-classe offertes au service de l'acquisition des compétences expérimentales et techniques et de leur évaluation. Il est fondamental qu'une telle organisation soit pérennisée et encouragée avec la mise en place d'un enseignement des sciences sur des plages temporelles longues (1h30 ou 2h), afin de permettre aux élèves d'être au centre de leurs apprentissages en les faisant passer d'un statut de simple effecteur de tâches successives à un véritable statut d'acteur de recherche, attisant leur curiosité et leur implication et participant ainsi à la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

L'objectif est de passer d'une autonomie de réalisation (où l'élève suit et applique des consignes) à une autonomie de réflexion et de conception.

Une telle organisation est présente au niveau du cycle terminal dans la plupart des établissements de l'académie. Elle est souhaitable dès la classe de seconde où, sans besoin de moyens horaires supplémentaires, il est envisageable sur un cycle de quatre semaines, de travailler trois semaines consécutives (TP 2h dédoublées), la quatrième libérant une plage horaire de quatre heures à la disposition de l'établissement pour organiser, entre autres, l'accompagnement personnalisé.

#### Veiller à la sécurité lors des manipulations

Nous vous rappelons, que dans le cas de manipulations qui impliquent un risque chimique au laboratoire comme en salle de classe, les enseignants, les personnels de laboratoires ou les élèves, doivent respecter les dispositions réglementaires publiées par l'ONS (l'Observatoire national de la Sécurité et de l'Accessibilité des établissements d'enseignement). On peut accéder à ces dispositions réglementaires au lien suivant :

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/77/1/ONS-Risques-et-securite-en-sciences-de-la-vie-et-de-la-Terre-et-en-biologie-ecologie\\_NB\\_507771.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/77/1/ONS-Risques-et-securite-en-sciences-de-la-vie-et-de-la-Terre-et-en-biologie-ecologie_NB_507771.pdf)

En ce qui concerne une activité pratique concernée par un grave accident, ayant eu lieu en 2017 dans une autre académie, plus précisément la mise en évidence de la production de matière organique par les végétaux verts avec décoloration des feuilles de Pélargonium à l'alcool bouillant puis test au soluté de lugol, nous insistons auprès de vous que conformément aux dispositions réglementaires relatives à la manipulation des produits chimiques (tableau page 8 des dispositions de l'ONS en accès par le lien ci-dessus), il est expressément demandé de réaliser en laboratoire, en amont de la séance de TP et en dehors de la présence des élèves, la décoloration des feuilles à l'éthanol bouillant sous hotte aspirante, avec une colonne



7/12

de distillation (qui est disponible au laboratoire de chimie). Les personnes impliquées dans cette manipulation doivent être munies des équipements de protection individuelle (EPI) (cf. aussi le document ONS).

Il est bien sûr évident que les manipulations proposées aux élèves doivent avoir été testées au préalable par leurs enseignants.

#### Maîtriser sa pédagogie et sa didactique

Il est nécessaire **d'élaborer une programmation annuelle** qui prévoit le positionnement temporel des apprentissages en termes d'items de compétences, ce qui garantit à travers une grande diversification des activités des élèves, la complétude des apprentissages des compétences expérimentales et techniques.

Une attention toute particulière doit être apportée aux **phases de construction des situations problèmes** : Problématiser ne peut pas et ne doit pas se résumer à une simple mise à la forme interrogative des alinéas du programme par le(a)

professeur(e). L'élève doit en être l'acteur par la confrontation du réel observé sur le terrain ou en classe à, son quotidien, l'actualité et le flux médiatique. On renforcera ainsi auprès des élèves et de leurs familles, si besoins étaient, toute la plus-value apportée par l'École, vis-à-vis des grands médias, à travers la construction de notions scientifiques inscrites dans les programmes, pour comprendre le bien-fondé scientifique de certaines décisions ou réglementations publiques et participer ainsi efficacement à une éducation à la responsabilité citoyenne des élèves en matière de santé, de bioéthique, de risques majeurs et pour un développement durable.

L'enseignement des sciences de la vie et de la Terre peut contribuer ainsi de manière contextualisée et intégrée à **l'Enseignement Moral et Civique (EMC)**.

**Le travail collaboratif** des élèves à travers des activités mosaïques ou des classes puzzles peut constituer, sans être pour autant une panacée, une réponse efficace à la gestion de la classe entière ou à l'impossibilité de démultiplier un matériel technique onéreux ou des échantillons difficiles à se procurer. Cette organisation permet d'éviter la lassitude des élèves et la perte de temps dans la progression lors de la généralisation et donc l'étude de plusieurs exemples traités.

La confrontation de données obtenues sur un même sujet dans des groupes différents, permet de dégager une notion ayant une portée générale et aider l'élève à prendre conscience du fait que ce n'est pas l'exemple qui est à retenir, mais la notion qui découle de son étude.

De plus cette mise en place d'ateliers favorise une pédagogie différenciée, pour remédier ou contourner une compétence non acquise par certains élèves et une évaluation personnalisée des compétences en cours d'apprentissage. Elle développe également la confiance en soit des élèves à travers leur prise de parole et leur prise de responsabilité.



**Les phases de mutualisation** se doivent d'induire un dialogue inter-élèves toujours très formateur sur le plan de l'éducation citoyenne et de constituer des moments forts où notre discipline participe à la maîtrise de la langue française à travers la mobilisation et l'évaluation des champs capacitaires des communications orale et écrite.

Pour que ces techniques soient le plus efficaces possible, elles doivent être reliées à une production.

#### TP de terminale

Lors de nos visites conseils ou des RDV de carrière, nous avons constaté une trop fréquente utilisation de supports s'inspirant directement de l'épreuve d'évaluation des compétences expérimentales au baccalauréat série scientifique. On ne peut pas pertinemment utiliser un support dont le format est conçu pour une évaluation certificative dans un cadre formatif, la situation-problème initialisant l'expérimentation est en particulier imposée aux élèves. D'autre part, ce cadre privilégie trop un rendu individuel écrit au détriment de phases intermédiaires ou finales de mutualisation susceptibles d'induire un dialogue inter-élèves toujours très formateur sur le plan des champs capacitaires de la communication orale et de l'éducation citoyenne. Nous vous demandons donc d'infléchir cette pratique devenue trop habituelle et parfois systématique et donc de ne la réserver que trois ou quatre fois dans l'année de terminale pour la préparation de l'examen afin de familiariser les élèves à ce format.

#### **Une évaluation positive au service de la réussite du parcours de formation des élèves et de la persévérance scolaire.**

L'évaluation positive se veut à la fois bienveillante et exigeante. Les deux termes ne sont en rien antinomiques. Elle objective d'encourager l'élève et participe ainsi activement à la lutte contre le décrochage scolaire.

L'évaluation est indissociable des apprentissages. Afin de faire progresser et réussir tous les élèves, une identification, à travers les différents types d'évaluation (diagnostique, formative et sommative) des acquis de chacun en termes de compétences au service d'une plus grande individualisation de l'accompagnement des apprentissages, est nécessaire.

En collège l'appropriation d'une culture d'évaluation par compétences s'est nettement améliorée ; elle doit s'ancrer définitivement pour que notre enseignement participe pleinement et efficacement à l'acquisition du socle commun de connaissances de compétences et de culture.

Cette culture s'implante progressivement au lycée, des efforts sont à fournir principalement en classe de seconde, pour repérer les acquis des élèves en termes de compétences dans notre enseignement disciplinaire et dans les enseignements d'exploration afin de fonder les contenus de l'accompagnement personnalisé à





9/12

travers des démarches de projets, pour faire de la classe de seconde le niveau de stabilisation du socle commun, pour apporter une aide à la construction du projet de l'élève et pour fonder in fine un diagnostic solide de décision pour l'orientation de l'élève.

Dans l'optique de l'orientation de fin de classe de seconde, il convient de réaliser des contrôles courts, fréquents et ciblés sur l'évaluation de l'acquisition d'une seule connaissance exigible à travers la mobilisation d'un nombre minimal de compétences bien identifiées. Il faut également évaluer en direct les compétences du champ de la communication orale quand l'élève s'exprime ou celles expérimentales et techniques quand il manipule individuellement. Un contrôle bilan plus conséquent d'une durée d'une heure trente ou deux, trimestriel voire semestriel, commun si cela est possible à plusieurs classes de seconde, organisés en deux parties, préfigurant l'épreuve écrite du baccalauréat à travers une synthèse argumentée et la mobilisation raisonnée de connaissances à partir de l'exploitation de documents variés, peut être programmé. L'objectif est d'apprendre aux élèves à mémoriser à plus long terme et à organiser leur travail écrit sur une durée importante. En revanche, il est tout à fait légitime, dans le cycle terminal du lycée, d'organiser régulièrement des devoirs surveillés préfigurant logiquement la forme des épreuves écrites du baccalauréat.

Des expérimentations de classe sans note se multiplient en collège. Les équipes impliquées focalisent ainsi de manière très encourageante sur l'évaluation des acquis des élèves en termes de compétences référencées en interne.

En collège, adossés au document d'appui pour l'évaluation des élèves, des documents d'évaluation des acquis en SVT, consultables sur le site Eduscol, proposent aux professeurs des outils pour les aider à contribuer à la mesure de la maîtrise de différentes composantes du socle commun en fin de cycle 4.

### **Le cycle 3 et plus particulièrement la classe de sixième**

Il se singularise par un enseignement intégré de sciences et technologie. Il s'agit bien d'un seul programme qui pourra se faire à une ou trois voix (SPC, SVT, Technologie). Dans ce dernier cas de figure, afin d'éviter absolument la juxtaposition des enseignements, il est préconisé une souplesse organisationnelle au sein de l'établissement au service de la résolution de problématiques impliquant les trois disciplines, et qui se traduira par une trace écrite unique dans les cahiers ou classeurs des élèves.

L'approche pluridisciplinaire devrait déclencher des actions transversales. C'est avec plus d'actions communes avec les autres disciplines que le pôle Sciences et Technologie trouvera sa place. La progression du cycle 3 est donc à reprendre avec SPC et la technologie afin de revenir dans l'esprit d'un enseignement scientifique qui



10/12

a fait son apparition au lycée général.

### **SVT et le programme « devoirs faits »**

Je vous encourage à vous investir dans ce dispositif qui permet aux élèves de disposer entre autres, d'une aide méthodologique pour faire leur devoir. Ce qui est acquis par cette aide vous sera utile dans vos séances... Je renouvelle les conseils des années précédentes concernant la question de leur optimisation pour répondre aux besoins des élèves : Comment les devoirs peuvent-ils faciliter les apprentissages des élèves ? Le sens des devoirs, leur nature et leur relation avec les pratiques pédagogiques et les théories de l'apprentissage : Les devoirs à la maison : pour quoi faire ? Quelle stratégie pour faciliter l'adhésion des élèves, qui en ont le plus besoin, à ce programme ? Comment faire rimer « devoirs » et « plaisir de travailler » ? Quelles formes doivent-ils prendre ? Devoirs et développement de l'autonomie de l'élève ? Devoirs et différenciation pédagogique ? Numérique et devoirs ? Classe inversée : leviers et limites.,,

### **La réforme du lycée**

Elle entre dans sa dernière phase avec la mise en application des programmes de seconde et de première et la préparation des programmes de terminale.

Son but est double : **assurer un continuum d'apprentissages** avec le collège et la réussite dans les enseignements post-baccalauréat.

**-Pluridisciplinarité et transversalité** : En classe de seconde, les enseignements d'exploration et l'accompagnement personnalisé doivent constituer des dispositifs privilégiés d'enseignement permettant d'évaluer les compétences acquises, les approfondir ou remédier à des difficultés dans leur maîtrise. De même, la remédiation d'une maîtrise imparfaite d'une compétence sera plus opérante si le contexte est différent du cadre dans lequel la difficulté a été initialement repérée. L'aspect culturel doit être privilégié pour l'enseignement scientifique en classe de première puisqu'il s'agit d'un enseignement généraliste. Pour l'enseignement de spécialité, les connaissances et le niveau d'exigences doivent être élevés, puisqu'il s'agit de préparer les élèves à une poursuite d'étude dans des domaines en lien avec les SVT.

**-L'enseignement moral et civique (EMC)** : il est mis en œuvre depuis la rentrée 2015 au collège et au lycée avec un horaire dédié, à raison d'une demi-heure hebdomadaire de la 6<sup>e</sup> à la terminale, y compris dans les séries technologiques. Au lycée, cet enseignement est dispensé dans le cadre de « groupes à effectifs réduits ». Le contenu de cet enseignement est fondé sur les dispositions de [l'arrêté du 12 juin 2015](#), publié au [BO spécial n° 6 du 25 juin 2015](#). C'est **un enseignement et non une discipline** ; il doit reposer sur la contribution de toutes les disciplines dans leur



11/12

champ propre et avec des pratiques interdisciplinaires et collectives. Il a vocation à surmonter la dispersion des savoirs au profit d'un gain de sens pour les élèves, comme pour les professeurs. L'EMC vise à développer la capacité d'écoute, le sens du travail collectif, la compréhension et le respect des règles du droit ainsi que l'esprit critique. Il prend appui sur l'éducation aux médias et à l'information, l'argumentation et l'engagement dans des projets communs et pluridisciplinaires. Vous êtes invités à vous engager aux côtés de vos collègues afin d'y apporter la contribution de notre discipline. **La mise en œuvre de l'enseignement moral et civique a en effet été conçue dans une logique d'interdisciplinarité et de promotion de la notion d'équipe pédagogique.** Les programmes de SVT au collège comme au lycée s'y prêtent aisément.

**Continuité collègue – lycée :** <http://svt.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article471>

**La réforme d'une manière générale :** <http://eduscol.education.fr/cid126665/vers-le-bac-2021.html>

**Notes du csp (p 16 et 17) :**

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/99/9/CSP-note-analyses-propositions-lycee-mai-2018\\_942999.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/99/9/CSP-note-analyses-propositions-lycee-mai-2018_942999.pdf)

**Le dernier lien BO :** [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=133602](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=133602)

### **Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR)**

L'année 2017-2018 a vu la mise en place des « rendez-vous carrière » du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations). Dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), tous les personnels de l'enseignement bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif tout au long de leur carrière sous forme de visites conseils. En parallèle de cet accompagnement professionnel, trois « rendez-vous » ont lieu à des moments précis du déroulement de la carrière : un premier rendez-vous de carrière a lieu lors de la 2<sup>ème</sup> année de l'échelon 6 de la classe normale (au 31 août de l'année en cours), un deuxième rendez-vous de carrière à l'échelon 8 (entre 18 et 30 mois d'ancienneté (au 31 août de l'année en cours) et un troisième rendez-vous de carrière la 2<sup>ème</sup> année de l'échelon 9 (au 31 août de l'année en cours).

Chaque rendez-vous de carrière se compose de trois éléments distincts : une inspection individuelle, un entretien avec l'inspecteur et un entretien avec le chef d'établissement. Les intéressés ont normalement été informés en juillet 2017 qu'ils étaient éligibles à un rendez-vous de carrière. Vous trouverez plus de détails, ainsi que le « guide du rendez-vous de carrière », à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>



12/12

Liste des personnes ressources :

Aquarium : [Antoine.Riou@ac-reunion.fr](mailto:Antoine.Riou@ac-reunion.fr) (PE)

Arboretum : [CedricEmmanuel.Valromex@ac-reunion.fr](mailto:CedricEmmanuel.Valromex@ac-reunion.fr)

Cité du Volcan : [Wilfried.Prigent@ac-reunion.fr](mailto:Wilfried.Prigent@ac-reunion.fr) (+PE Fabien Tessier)

Education à la sexualité : [Arthur-Armand.Frick@ac-reunion.fr](mailto:Arthur-Armand.Frick@ac-reunion.fr)

Jardin Botanique, conservatoire botanique national des Mascariens : **poste à pourvoir...**

Kélonia : [Pascale.Bontoux-Chapuis@ac-reunion.fr](mailto:Pascale.Bontoux-Chapuis@ac-reunion.fr)

Muséum d'Histoire Naturelle : **Poste à pourvoir...**

Musée de Stella : [Jean-Chris.Manin@ac-reunion.fr](mailto:Jean-Chris.Manin@ac-reunion.fr) (professeur de techno)

Musée de Villèle : Florence BALOUNAÏK [florence.petan-ranguin@ac-reunion.fr](mailto:florence.petan-ranguin@ac-reunion.fr)

Observatoire astronomique des Makes, Musée du sel : pas de prof relais.

Parc National de La Réunion : François Vandeschrike ([francois.vandeschricke@ac-reunion.fr](mailto:francois.vandeschricke@ac-reunion.fr)) (+PE Henri Hoarau)

Réserve marine : Damien Mairesse (PE) [Damien.Mairesse@ac-reunion.fr](mailto:Damien.Mairesse@ac-reunion.fr)

Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Saint-Paul : **poste à pourvoir pour le 1er degré**

TAAF : 2D : Martial Louis Azalbert (professeur hist géo) [Martial-Louis.Azalbert@ac-reunion.fr](mailto:Martial-Louis.Azalbert@ac-reunion.fr) (+ PE Nelly Roy)

**Energies Réunion : poste à pourvoir...**

NB : Lorsqu'il n'y a qu'un prof relais 1D, il est censé dans la mesure de ses possibilités aider les enseignants 2D.

En espérant que cette lettre de rentrée soit une ressource pédagogique et qu'elle puisse permettre à chacun de poursuivre sa mission d'enseignant avec la volonté de promouvoir les sciences en innovant, en proposant des activités variées et motivantes pour nos élèves. Les défis à relever sont nombreux. Nous vous souhaitons une bonne année scolaire 2019-2020.

Emmanuel MENARD  
IA-IPR de Sciences de la Vie et de la Terre